



« Notre vision est de devenir une voix forte et unie pour un soutien supplémentaire et des services efficaces à toutes nos Premières Nations membres alors qu'elles favorisent la santé, la prospérité et la bonne gouvernance. »

Pénurie de logements dans les communautés des Premières Nations

Services techniques du Conseil tribal de Meadow Lake

Le Conseil tribal de Meadow Lake (CTML) compte cinq Premières Nations crie et quatre Premières Nations dénées. En 2015, les membres inscrits des neuf Premières Nations de Meadow Lake (PNML) totalisaient 14 029. De ce nombre, 8 237 membres habitaient dans les réserves des neuf Premières Nations, et 5 792 habitaient hors réserve. Les premières langues sont le cri et le déné. Les nations membres du CTML sont :

1. la Nation des Dénés de Birch Narrows
2. la Nation des Dénés de Buffalo River
3. la Première Nation des Cris de Canoe Lake
4. la Nation des Dénés de Clearwater River
5. la Première Nation d'English River
6. la Première Nation de Flying Dust
7. la Première Nation de Makwa Sahgaiehcan
8. la Nation crie de Ministikwan Lake
9. la Première Nation du lac Waterhen

Les neuf nations sont confrontées à une variété de défis sociaux, économiques et environnementaux. Les communautés sont situées dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, certaines dans le Grand Nord. Ces dernières sont difficiles d'accès et aux prises avec d'importants problèmes d'électricité, d'énergie et de sécurité alimentaire. Chaque communauté est unique, de par sa culture, son emplacement, son leadership, sa langue et son expérience en matière de développement économique et communautaire.

Les chefs des Premières Nations de Meadow Lake définissent le logement comme une priorité depuis le début des années 1980, mais le problème perdure. Selon les dirigeants, il faut s'attaquer aux pratiques actuelles de fourniture et de gestion des logements dans les réserves.

Situation actuelle

- Les pratiques administratives ne reposent toujours pas sur une approche commune de la tenue des dossiers, de la planification et du suivi des budgets, de la collecte et de la conservation des données sur le parc de logements, des procédures de gestion des projets, de la gestion de la construction et des plans d'entretien.
 - L'administration du logement dans les communautés des Premières Nations n'est pas financée en soi, et les salaires et autres coûts liés au personnel expliquent le manque de personnel et la capacité limitée pour offrir et maintenir une administration rigoureuse du logement dans chaque communauté.
 - Souvent, l'exécution du projet, l'administration du programme de logement et le portefeuille politique sont, par nécessité, assumés par la même personne, qui ne peut consacrer du temps pour apprendre, voire appliquer, les exigences fonctionnelles des organismes de financement et les compétences en gestion de projet pour administrer adéquatement le programme de logement.

- Le parc de logements actuel est encore inadéquat.
 - Les maisons sont en mauvais état et se déprécient rapidement en raison d'une combinaison de raisons telles que :
 - Mauvaise construction
 - Capacité et éthique de travail de l'entrepreneur et de la main-d'œuvre locale
 - Augmentation du coût du bois et des frais de livraison aux collectivités
 - Intégrité et disponibilité des fournisseurs et des métiers du bâtiment
 - Rapidité des inspections et observation par le service du logement des rapports d'anomalies et l'application des mesures requises dans le cadre du suivi d'une inspection
 - Entretien différé en raison notamment des limites de dotation et des restrictions budgétaires

- Réaction plutôt que planification
- Toujours en mode « rattrapage »
- À l'origine des conditions de logement médiocres et insalubres et d'une pénurie chronique de logements
- Disponibilité et niveaux de financement
 - Surpeuplement – 7,4 personnes par unité
 - Aucune hausse du financement du logement social au cours des 30 dernières années
 - Responsabilité du financement et de la gestion de l'entretien et des réparations assumée par les Premières Nations afin de respecter le droit au logement issu de traités.
 - La population et les besoins continuent de croître à un rythme considérable et impossible à gérer.
 - Les listes d'attente s'allongent – la liste d'attente pour les logements de 2017 pour les neuf Premières Nations s'élève à 1 400 unités.
 - La mesure législative sur l'égalité entre les sexes (projet de loi S-3, affaires *Corbiere/Mclvor*/tribu des Dénés) aura-t-elle une incidence sur la hausse de la population des Indiens inscrits au Canada?
- Le droit au logement issu de traités n'a pas fait l'objet de poursuites devant les tribunaux par une Première Nation, par des organismes provinciaux ou par l'APN (la réponse à un arrêt de la Cour suprême suscite de l'inquiétude).
 - Le fardeau de garantir le droit non établi au logement issu de traités incombe à chaque Première Nation.
 - Les coûts des exigences administratives en matière de logement ne sont pas financés, ce qui entraîne un manque de capacité à fournir et à administrer les programmes.
 - Résultat : la situation de déficit de logements décrite ici.
- N'ont pas encore mis en œuvre une approche différente du logement.
- Posent toujours la question de savoir quelles options viables et potentiellement durables pourraient être acceptables.
 - Proposition d'un continuum du logement; un ensemble d'approches sociales, de location et d'accèsion à la propriété

- Options de financement supplémentaires
- Options pour la structure de commission du logement

Résumé

Pénurie de logements dans les neuf Premières Nations du CTML. Le surpeuplement et les maisons délabrées sont le lot de nombreuses réserves.

Un grand nombre de nos Premières Nations, voire toutes, sont aux prises avec des pénuries de logements et des conditions de vie inférieures aux normes, et la situation ne fait qu'empirer.

Les logements infestés de moisissures, la pénurie de logements, la qualité inégale des logements, les logements culturellement inadaptés, le manque de logements communautaires ainsi que les coûts élevés de construction et d'entretien aggravent la situation.

Le logement dans les réserves n'est pas à la hauteur, à presque tous les égards, lorsqu'on le compare à celui hors réserve.

Les maisons ont un besoin urgent de réparations majeures. En outre, 43 % des maisons des Premières Nations dans les réserves ont besoin de réparations majeures, comparativement à 7 % des maisons canadiennes.

Les taux de surpopulation dans les réserves sont six fois plus élevés que hors réserve, et il n'est pas rare que trois (3) générations vivent sous le même toit, non pas par choix, mais par nécessité.

Les effets de la surpopulation se font non seulement sentir sur les ménages eux-mêmes, mais également sur la santé physique et mentale des personnes qui y vivent, en particulier les enfants qui ont tendance à avoir de mauvais résultats scolaires dans de telles conditions de vie.

Les mauvaises conditions de logement dans lesquelles vivent de nombreux enfants des Premières Nations dans les réserves contribuent à de nombreux problèmes sociaux et sanitaires. Cela inclut une hausse de la prévalence des maladies infectieuses telles que la tuberculose, la bronchite et la grippe; des défis sociaux accrus associés à une moindre réussite scolaire; et une vulnérabilité accrue aux blessures ou à la mort résultant d'un domicile peu sûr, comme les incendies.

On estime que les membres des Premières Nations ont 10 fois plus de risques de mourir dans un incendie résidentiel que l'ensemble des Canadiens.

Prêts de la SCHL

Le montant du prêt de la SCHL est passé à 215 000 \$ par unité l'année dernière et restera à ce montant cette année encore, par rapport à 195 000 \$ les années antérieures, mais le montant total du Conseil tribal n'a pas changé au cours des dernières années. Il est toujours à 2,7 millions de dollars. Nous n'avons obtenu qu'une hausse de 200 000 \$ par rapport à ce qu'il était auparavant. Le montant de 2,7 millions de dollars correspond à environ 10 nouvelles maisons pour nos 9 Premières Nations et 14 communautés qui font partie du CTML. Entre 450 et 1 000 nouvelles maisons sont nécessaires dans

nos Premières Nations. De nombreux défis se posent pour atteindre cet objectif – notamment les lois relatives au logement dans les réserves, le manque de clarté des pouvoirs de réglementation des bandes, la hausse de la dette des bandes et des problèmes tels que la croissance de la population, les faibles revenus et le chômage. **De plus, le coût du bois d’œuvre a augmenté considérablement, ce qui a des répercussions pour les collectivités nordiques dont font partie le CTML et plusieurs autres communautés.**

Aucune allocation-logement – pour une unité de logement non financée par la SCHL en Saskatchewan. L’allocation-logement doit être appliquée à l’échelle nationale (pas seulement dans l’Est).

* Croissance de la population – 3 % par an (la nouvelle mesure législative sur l’égalité entre les sexes a fait augmenter le nombre d’habitants et les attentes en matière de services de la part de la Première Nation).

* Dépréciation de 5 % par an du parc de logements.

* Allocation-logement inchangée à 2,7 millions de dollars pour les 9 Premières Nations.

* Le programme de construction d’habitations nécessite 20 millions de dollars supplémentaires.

*** Le surpeuplement des unités contribue à la moisissure et à l’humidité, car la ventilation n’est pas suffisante pour le nombre de personnes vivant dans une unité de logement, aux problèmes de santé physique et mentale, à la surutilisation des produits de construction tels que les portes, les douches, les toilettes, les cuisinières et les éviers ainsi qu’à la surconsommation de l’eau, notamment. On estime que le surpeuplement passera de 5,2 à 7,6 habitants par unité dans les années à venir.**

Conditions de logement du CTML – Données de septembre 2021

Première Nation	Adéquat	Rénovations majeures requises	Remplacement requis	Total des unités
NDBN	89	26	6	121
NDBR	217	32	6	255
PNCCL	244	28	12	284
PNCCL – EAGLES LAKE	29	6	3	36
NDCR	8	5	1	14
PNER	157	18	3	178
PNFD	2	1	1	2
PNCML	31	14	4	49
PNMS	202	74	14	290
PNLW	174	52	8	234
TOTAL	1 153	256	55	1 463

Première Nation	Total des unités de logement	Population dans les réserves
Nation des Dénés de Birch Narrows (NDBN)	129	503
Nation des Dénés de Buffalo River (NDBR)	277	825
Première Nation des Cris de Canoe Lake (PNCCL) et d'Eagles Lake	281	1 018
Nation des Dénés de Clearwater River (NDCR)	191	1 112
Première Nation d'English River (PNER) – Patuanak/LaPlonge	223	849
Première Nation de Flying Dust (PNFD)	201	599
Première Nation des Cris de Ministikwan Lake (PNCML) et de Mudie Lake	224	1 087
Première Nation de Makwa Sahgaiehcan (PNMS)	246	1 307
Première Nation du lac Waterhen (PNLW)	224	1 002
Total	1996	8 302

Résumé des travaux antérieurs liés au logement

- Mars 1993 Évaluation des besoins en logement du CTML
- Août 2005 Proposition de logements présentée à AINC (ci-jointe)
 - Budget total demandé : 81 670,00 \$
 - **Points du budget**
 - Retenir les services de Western Management Consultants (Bob Barret)
 - Produire un rapport d'état sur le terrain (évaluation des logements)
 - Offrir des ateliers à deux représentants de chaque PNML
 - **Comité directeur**
 - Présidé par le directeur de la planification
 - Gestionnaire des services techniques
 - Gestionnaire des finances et de l'administration
 - Gestionnaire intérimaire des programmes
 - Coordinateur de l'unité de développement de la gestion
 - Soutien consultatif
 - **Concepts de proposition**
 - Modèle stratégique de logement
 - Proposition d'inclusion dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale

- 2006 Logement inclus dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale (pièce jointe du 6 septembre 2006)
 - Document de travail sur le droit au logement issu de traités (en anglais), Jerome Slavic
 - Pas d'établissement légal du droit au logement issu de traités pour le moment.
 - La politique sur le logement des PNML est une question distincte sous réserve de tout droit issu de traités. (Aucun précédent juridique selon lequel le prélèvement d'un loyer ou la prise d'une hypothèque pour le logement dans les réserves met en péril les éventuelles constatations futures d'un tribunal concernant le droit au logement issu de traités.)

- 2006 Document justificatif servant de fondement au modèle de plan d'affaires (en anglais) – Bob Barret
 - Modèle
 - Accès à la propriété